

Procès verbal du Conseil d'Ecole n°3 du 01/07/2024

Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- M. l'Inspecteur de circonscription : M. Artur (excusé)
- Mme le Maire : Mme Drieux
- Mme la chargée des affaires scolaires : Mme Poujaud (excusée)
- Parents d'élèves : Mme Boiron (excusée), Mme Tijeras (présidente de l'Association « les enfants d'abord »), Mme Coulon (excusée), Mme Dedun (excusée), Mme Boos
- Enseignants : Mme Pascal, Mme Boursault, Mme Guillemain, Mme Précigout,
- Personnel communal : Mme Ribière (ATSEM).
- DDEN : Mme Roch et M. Vigor (excusé)

Début de séance : 18h00

1. Présentation de la répartition et effectifs pour la rentrée 2024/2025

Mouvement des personnels : Mme Boursault part sur un nouveau poste.

Elle sera remplacée par Mme Lucile Guillemain (CE2-CM1-CM2)

La personne assurant la décharge de Mme Précigout est Mme Labarre. Elle assurera la décharge de Mme Précigout un vendredi sur 3.

Les répartitions peuvent évoluer durant l'été en fonction des inscriptions :

TPS/ PS /MS/GS : 13 (2 + 5 + 2 + 4)
CP/CE1: 16 (8 + 8)
CE2/CM1/CM2 : 16 (4+9+3)

2. Questions pédagogiques

- * « je lis j'élis » : les enfants ont pu voter pour leur livre préféré parmi une sélection de 5
- Les élèves de maternelle ont pu rencontrer un auteur dans le cadre de ce projet
- Les élèves de CP au CM2 ont réalisé leur vote en conditions « réelles » à la salle polyvalente avec le matériel de vote spécifique (isoloir, urne, liste électorale..)
- * « en course vers les jeux » organisé par le conseil départemental pour les CE2/CM1/CM2
- * USEP : rencontre jeux olympiques annulée pour les maternelles
- * USEP rencontre olympique cycle 2 et cycle 3 le 13 juin
- * Piscine : les élèves de cycle 2 et 3 ont participé à une séquence natation de 6 séances. Un MNS a pris en charge les nageurs et les enseignantes ont assuré les cours des autres élèves.
- * Haie d'écolier : plantation d'une haie par les élèves de cycle 3
- * Permis piéton : les CE2/CM1/CM2 ont passé leur permis piéton avec la gendarmerie

* Festival « graines de rue » : les élèves de l'école ont assisté à un spectacle de marionnettes au sein de l'école de Saint-Sulpice-Les-Feuilles.

* Conte : les élèves de cycle 3 ont assisté à un spectacle au théâtre du cloître organisé par le réseau lecture du haut limousin dans le cadre du festival « Au bout du conte ».

* Ateliers philo : la psychologue scolaire est intervenue en classe de CE2/CM1/CM2 pour organiser des ateliers philo sur les thèmes tels que l'amitié, la relation avec les parents, le sport... Deux séances ont été également effectuées avec les CM2 pour verbaliser sur leur entrée en 6°.

* Mme Criton, enseignante à l'OCCE, est intervenue 6 fois en classe de CP/CE1 pour organiser des conseils de coopération et travailler l'écoute et le vivre ensemble via des ateliers théâtre

* Voyage scolaire : les élèves des 3 classes ont participé à un séjour de 2 jours et une nuit en Dordogne. Ils ont visité la grotte de Lascaux 2, le château de Castelnaud, le parc du Thot et participé à un atelier. Les élèves de maternelle et de CP ont réalisé des lampes à huile en argile. Les élèves de CE/CM ont effectué un atelier d'art pariétal. Le coût du voyage était de 94,5 par enfant (hors bus). Les familles ont contribué à hauteur de 40 euros par enfant.

* Projet Hip-hop : un intervenant de l'association Multifa7 a donné 15h de cours dans chaque classe d'élémentaire. L'intervenant est payé par la DRAC de Nouvelle Aquitaine (1800 euros). Les frais de déplacement (1200 euros) sont payés par la mairie, l'association les enfants d'abord et la coopérative scolaire.

* Fêtes de fin d'année : vendredi 21 juin : spectacle à partir de 18h prolongé par la fête de la musique organisée par l'association « les enfants d'abord ».

* « Journée à l'ancienne » : en partenariat avec l'amicale des anciens élèves. Les enfants ont rédigé des questions qu'ils ont posées le matin lors d'un temps d'échange avec des personnes d'Arnac-La-Poste qui nous ont fait part de leurs souvenirs d'enfance. Puis, des ateliers ont été proposés aux élèves, à savoir couture, écriture à la plume et comparaison d'objets anciens/récents. L'après-midi, les enfants ont visionné le film « La gloire de mon père » et joueront dans la cour à des jeux anciens.

Pour l'année 2024-2025 :

- inscription des classes d'élémentaire au projet OCCE Théa avec restitution avec d'autres écoles à limoges
- inscription de la classe de maternelle au projet de danse des p'tites compagnies.

REMERCIEMENTS : l'équipe remercie chaleureusement la municipalité qui permet par le financement des bus et des subventions de réaliser tous ces projets. Nous remercions également l'association « les enfants d'abord » qui répond toujours favorablement aux demandes de subvention qui permettent de réaliser tous nos projets et s'investit activement dans la vie de l'école à chaque événement.

Nous remercions l'amicale des anciens élèves pour sa participation aux différents événements.

PROJET ANNUEL 2024/2025 :

Les trois enseignantes souhaitent travailler l'année prochaine sur un projet commun « former les citoyens de demain ». Les thèmes de l'hygiène, de l'alimentation, du tri des déchets ainsi que de l'utilisation des écrans seront abordés tout au long de l'année.

3. Vie scolaire

a. Organisation de la semaine pour la rentrée 2024

Emploi du temps inchangé :

LUNDI : 9h-12h / 13h30-16h30

MARDI : 9h-12h / 13h30-16h30

JEUDI : 9h-12h / 13h30-16h30

VENDREDI : 9h-12h / 13h30-16h30

+ APC 16h30-17h30 (1h - un jour par semaine : à définir pour l'an prochain)

La rentrée 2024/2025 des élèves aura lieu le lundi 2 septembre à 9h.

b. Présentation de la liste de fourniture par classe

Les listes de fournitures sont approuvées par le conseil d'école et seront distribuées dans les cahiers avant la fin de l'année. Une liste sera aussi envoyée par mail.

Une liste commune est proposée pour les élèves du CP au CM2.

Cette liste est presque identique à celle de l'année passée.

c. Coopérative scolaire : bilan financier

DEPENSES : 10426,41

Graines de rue : 198

JMF : 26+105+49

Théâtre du cloître : 32 +128

Frais de compte : 5,78+5,78+5,78

Voyage fin d'année : 2627,5+1247=3874,5

Goûter voyage : 23,2

Bus voyage : 1500

Transport course vers les jeux : 305

Projet fête des pères et des mères : 110,94

Œufs en chocolat : 9,87

Achat coussin : 56

Achat rapporteur : 9

Achat timbre : 21,93

Livre Noël : 55

Adhésion usep : 298,2

Cotisation occe : 127,5

Achat petit matériel : 31,94+100,09

Frais de déplacement multifa7 : 1208,64

RECETTES : 9534,68

Participation des familles : 1565 + 216+144+72

Subvention les enfants d'abord : 800 € (400 € pour les frais hip hop et 400€ voyage scolaire)

Subvention mairie : 255 + 1500 (bus voyage) + prise en charge de tous les bus +400 (hip hop)

Vente des programmes à la fête d'école : 54,49

Participation famille JMF : 14+26

Bénéfice photo de classe : 250

Marché de Noël : 394

Don : 56

Vente chocolat : 728,89

Département : 305

BILAN : Nous débuterons l'année 2024-2025 avec 7258,75

La mairie a pris en charge les bus pour les différentes sorties et pour le voyage en Dordogne

Le conseil départemental va prendre en charge le bus pour la rencontre sur les jeux olympiques.

L'année prochaine, il n'y aura plus de bus communal.

Les enseignantes feront au maximum des sorties de façon groupée afin de réduire les coûts.

4. Santé et sécurité : alerte incendie et exercice PPMS

3 exercices incendie réalisés dans l'année (évacuation sans incident).

5. Questions diverses

Poursuite du dispositif CLAS

Temps découverte : il y aura renouvellement de propositions d'activités pour les élèves.

Service civique : une demande de recrutement d'un service civique a été réalisée auprès des services de l'éducation nationale dans le but de participer au fonctionnement de l'école et de participer aux projets réalisés.

L'association « Les enfants d'abord » organise plusieurs événements dans l'année, certains directement pour les enfants, d'autres dans le but de pouvoir soutenir notamment le projet d'école. Par sa présence au marché de Noël et lors du spectacle d'école, l'association a cette année pu participer au financement :

Du projet hip hop (400€ pour cofinancer les frais de déplacement)

Du voyage scolaire (400€ pour minorer la contribution des familles)

De l'enceinte qui a diffusé la musique du spectacle (200€)

Des clés USB qui ont été remises aux CM2 (40€)

De plus, l'association a par exemple offert le verre de l'amitié à tous les Arnacois venus à Limoges pour demander le maintien de la classe de l'école.

Sans la contribution de l'association, les projets concernés ne pourraient financièrement pas être organisés chaque année, comme ils le sont depuis plusieurs années maintenant (cours de chant, projet cirque, projet hip hop).

L'année précédente, l'association avait financé l'intervention du maître nageur lors du cycle piscine.

Avec plus de bénévoles, d'autres animations pourraient être organisées pour les enfants (chasse à l'œuf à Pâques, chasse au trésor, parcours du cœur, participation aux manifestations des autres associations...) comme nous le faisons certaines années.

Fête école année prochaine : réservation de la salle pour le 20 juin 2025

Travaux : la 4^e classe sera rénovée durant l'été 2024

Fin de séance : 19h45

Présidente : Mme Précigout